



Chers membres de la FFPE-EUROCONTROL,

Henner arrive à sa dernière année de contrat de services de santé avec EUROCONTROL. Le contrat doit être renouvelé ou un autre appel d'offres sera fait au cours du troisième trimestre de 2024. Vous trouverez ci-joint les résultats de la précédente enquête FFPE-EUROCONTROL en 2020, qui rappelle les problèmes rencontrés par le personnel d'EUROCONTROL lorsque Henner était au début de son contrat.

Nous vous invitons à remplir et à renvoyer avant le 15 mai 2024 une nouvelle enquête, mise à jour. Le sujet actualisé de l'enquête fait suite aux niveaux de service qualitatifs de Henner à partir de 2020 indiqués par les répondants et invité :

- 1. Identification des forces et faiblesses majeures d'Henner.
- 2. Identification des principales forces et faiblesses de la politique de santé d'EUROCONTROL.
- 3. Informations contextuelles concernant l'état de santé, l'indication du revenu, le lieu où les soins de santé sont dispensés et l'utilisation des soins de santé.

Si vous préférez nous écrire librement à propos de votre expérience avec Henner entre 2020 et 2024 au lieu de répondre à l'enquête, nous serons heureux de recevoir vos nouvelles.

Les questions de l'enquête s'adressent à deux grands groupes de personnel d'EUROCONTROL : 1) les actifs et 2) les inactifs. Il y a quelques questions contextuelles qui nous permettrons de comprendre vos réponses de manière plus concrète :

- 1. Des remboursements corrects,
- 2. Les remboursements reçus en temps opportun,
- 3. Facturation facile et directe des frais d'hospitalisation,
- 4. Facilité de communication avec Henner et l'administration.

Veuillez utiliser ces questions contextuelles pour nous alerter si les services Henner vous mettent en difficultés, vous et votre bien-être, compte tenu de vos propres forces et contraintes.

Les réponses à cette enquête seront anonymisées et utilisées à des fins statistiques uniquement. Le RGPD sera respecté.

Si votre réponse n'est pas claire, pouvons-nous vous contacter pour obtenir des éclaircissements ? OUI / NON

Votre moyen de contact préféré	
Numéro de téléphone, adresse, e-mail, adresse.	

FFPE EUROCONTROL partagera avec vous les résultats de l'enquête.

Merci de votre temps et de votre attention.

FFPE-EUROCONTROL

24 avril 2024 Page **1** of **4**





Veuillez supprimer les mentions inutiles. Veuillez utiliser une feuille séparée avec le titre correspondant pour le texte libre si nécessaire.

1. Personnel d'EUROCONTROL

- a) Actif, type de contrat permanent, indéfini, limité
- b) Inactif, invalidité, retraite normale, ETS

2. CONTEXTE

- Lieu(x) (pays, ville la plus proche) de l'services médical

 Exemple France, Lyon
- 2. Tranche d'age 20 30, 31 40, 41 50, 51 60, 61 70, 71 75, 76 80, 81 85, 86 90, 91 100, 101+
- 3. Genre H/F/N
- 4. Vivant seul, vivant à plusieurs, evivant en etablissement collectif (type epadh), hospitalisé, veuillez indiquer s'il est différent
- 5. Nombre de personnes à charge de moins de 18 ans
- 6. Nombre de personnes adultes à charge
- 7. État de santé
 - Très bien, Bon, Passable (ni bon ni mauvais), Très mauvais
- 8. Problème de santé de longue durée OUI/NON
- 9. Maladie grave Note 1 OUI/NON
- 10. Limitation de l'activité en raison de problèmes de santé Sévèrement limité, Limité, Non limité
- 11. Invalidité officiellement reconnue Pleine, Partielle
- 12. Nombre d'accidents au cours des 12 derniers mois, indiquez le nombre
- 13. Type d'accident Route, Maison, Loisirs
- 14. Soins medicaux au cours des 12 derniers mois Quotidien, hebdomadaire, mensuel, trimestriel, annuel, rarement.
- 15. Admission dans un établissement médical, p. ex. hôpital, physiothérapie, psychologue Quotidien, hebdomadaire, mensuel, trimestriel, annuel, rarement aucun
- 16. Médecin ou infirmière
 - Quotidien, Hebdomadaire, Mensuel, Trimestriel, Annuel, Rarement, Aucun

Note 1:1 Maladie grave

Règle d'application 10, DISPOSITIONS GÉNÉRALES D'EXÉCUTION RELATIVES AU REMBOURSEMENT DES FRAIS MÉDICAUX DÉFINITIONS GÉNÉRALES Une maladie grave est une maladie reconnue comme telle par décision du directeur général après consultation du médecin-conseil et sur la base des critères énoncés au titre III, chapitre 5, des présentes dispositions générales d'exécution.

Les frais engagés dans le cadre d'une maladie grave sont remboursés à raison de 100 % sans plafond, sauf dans quelques cas dûment spécifiés dans les présentes dispositions générales d'exécution (tels que les soins infirmiers à domicile et les frais dentaires). Une limite peut également être imposée au remboursement de ces frais si les prix pratiqués sont excessifs (voir définition des frais excessifs).

Titre III, CHAPITRE 5, RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE MALADIE GRAVE

1. Définition

Les maladies graves comprennent la tuberculose, la poliomyélite, le cancer, les maladies mentales et d'autres maladies reconnues par le Directeur général comme étant d'une gravité comparable. Ces maladies impliquent généralement, à des degrés divers, les quatre éléments suivants :

- Une espérance de vie raccourcie
- une maladie qui risque de s'éterniser
- la nécessité de procédures diagnostiques et/ou thérapeutiques agressives
- la présence ou le risque d'un handicap grave.

24 avril 2024 Page **2** of **4**





Veuillez supprimer les mentions inutiles. Veuillez utiliser une feuille séparée avec le titre correspondant pour le texte libre si nécessaire.

3. SERVICES D'ASSURANCE MALADIE HENNER

1.	Henner est-il disponible et réactif lorsque vous :
	Demandez du support ? OUI / NON
	Soumettez une demande de règlement ? OUI / NON
	Vous avez une question ? OUI / NON
	Sans objet
2.	En cas d'urgence, avez-vous le sentiment que votre dossier a été adressé de manière re

- 2. En cas d'urgence, avez-vous le sentiment que votre dossier a été adressé de manière réactive par les services Henner ? Racontez-nous votre expérience
- Henner a-t-il déjà demandé une justification, par exemple pourquoi consultez-vous votre praticien, pourquoi avez-vous été hospitalisé ? OUI/NON Texte libre
- 5. Avez-vous accès et vérifiez-vous la facture des services médicaux avant qu'elle ne soit payée par Henner ? OUI/NON
- 6. S'il y a une différence, est-ce que Henner
 - a. a résolu le problème?
 - b. vous a demandé de gérer directement avec l'hôpital?
- Henner vous rembourse-t-il dans les délais impartis ?
 5-10 jours, 10-20 jours, 20-30 jours, plus de 30 jours et toujours en cours, pas d'accord.
 Ne jamais vérifier
- 8. Arrivez-vous a suivre lorsque la gestion de votre dossier Henner amène à plus d'un numéro de suivi à votre demande de remboursement ? OUI / NON
- 9. Est-il facile de demander une autorisation préalable pour une intervention (chirurgie, traitement) dans le système Henner ? OUI / NON
- 10. Pouvez-vous retrouver facilement une autorisation dans le système Henner lorsque vous devez faire une réclamation contre le numéro de référence de l'autorisation préalable ? OUI / NON
- 11. Avez-vous déjà rencontré des difficultés financières en raison du non-paiement de factures par Henner ? OUI/NON
- 12. Vous est-il déjà arrivé d'être signifié par un huissier de justice en raison du non-paiement d'une facture par Henner ? OUI/NON
- 13. Utilisez-vous l'option "AUTRE" de Henner pour obtenir le remboursement de produits ou services autorisés non listés par le régime national de maladie ? OUI/NON/je ne savait pas que c'était possible
- 14. Utilisez-vous un autre provider que Henner pour obtenir des remboursements de produits ou services? OUI/NON/je ne savais pas que c'était possible

15.	AUTRES forces ou faiblesses d'Henner que nous devrions connaître ?	
	de texte libre	

24 avril 2024 Page **3** of **4**





Veuillez supprimer les mentions inutiles. Veuillez utiliser une feuille séparée avec le titre correspondant pour le texte libre si nécessaire.

4. COUVERTURE MÉDICALE DE L'AGENCE EUROCONTROL

	z-vous déjà essayé de contacter les RH parce que Henner ne répondait pas ?
	ous de votre expérience
	z-vous accès au Statut du personnel, en particulier à Règlements d'application du Statut
aumm	istratif 10 ? OUI/NON
h) ÉTF	NDUE DE LA COUVERTURE
-	Que manque-t-il ? Besoins non satisfaits en matière de
	Suggestions de soins de santé réactifs
	Couverture adéquate des dents ?
	Couverture adéquate des yeux ?
	Couverture adéquate pour son audition ?
	Couverture adéquate des articulations ?
	Êtes-vous mobile ? Oui / Non
	Santé mentale
	Peut gérer à la maison, l'administration, les finances, les courses, le nettoyage, le contact
	Impossible de se débrouiller à la maison
	Couverture accident
	Suggestions de soins de santé préventifs
	Soutien nutritionnel, prises de sang, vaccinations, scanners
	Procédures
	Contribution à l'adhésion à un club de santé ou à une salle de sport
	Kiné / physiotherapy
c) FINA	ANCES
1.	Plafonds : Adéquat, trop bas, aucune idée
2.	Vos frais sont-ils remboursés jusqu'à 85 % :
	Toujours à 100 %, souvent à 60 %, parfois à 30 %, jamais à 0
3.	Des remboursements sont exacts:
	Toujours à 100 %, parfois à 50 %, je ne vérifie pas
	Pourquoi ne vérifiez-vous pas ? Texte libre
4.	Vous demande-t-on de payer au-dessus des tarifs nationaux pour les visites de routine chez
	votre médecin généraliste, votre dentiste, etc. ? OUI/NON
5.	Connaissez vous combien un médecin, un dentiste, etc. vous facturera avant votre rendez-vous ?
	OUI/NON
6.	Savez-vous qui contacter ou quoi faire si des frais imprévus et non remboursables apparaissent
	sur votre facture ? OUI/NON
7.	Pouvez-vous nous en parler
8.	AUTRES forces ou faiblesses de la couverture médicale EUROCONTROL que nous devrions

24 avril 2024 Page **4** of **4**

connaître ? de texte libre_____